

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 10 novembre 2010

sous la Présidence de Monsieur Daniel MARGOT

Postulat de Monsieur le Conseiller Jean-Paul CHAPUIS - Préserver et vivifier le centre de Pully

Le Conseil communal de Pully

entendu le postulat de Monsieur le Conseiller Jean-Paul CHAPUIS - Préserver et vivifier le centre de Pully ;

décide

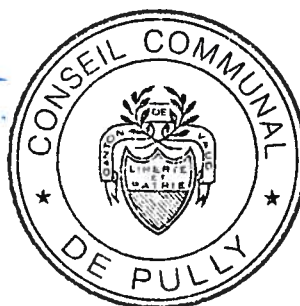
de renvoyer ce postulat à la Municipalité pour étude et rapport.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully
Le président

La secrétaire



Daniel MARGOT



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 11 novembre 2010